

Enjeux de grandes sommes d'argent

Les œuvres sociales de l'Education convoitées par les syndicats

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3562 - Mardi 12 mai 2015 - Prix : 10 DA

Lors d'un passage au Forum de la radio

Mohamed Aissa fustige les fetwas anarchiques

Page 2

Visite d'inspection de Boudiaf à Tlemcen et Sidi Bel-Abbès

«La réforme du secteur nécessite du temps...»

Page 2

Profession : comploteur

Par Mohamed Habili

Faut-il prendre au sérieux Belayat quand il déclare que lui et ses partisans, à supposer qu'il en ait beaucoup, ne resteraient pas les bras croisés si l'administration ne revenait pas sur l'autorisation accordée à l'équipe Saadani d'organiser le dixième congrès du FLN, programmé pour la fin de ce mois ? Il ne doit pas s'en trouver beaucoup de monde, au sein et en dehors de ce parti, pour croire qu'il pourrait effectivement organiser un congrès parallèle, car qui peut le plus doit pouvoir s'acquitter du moins. Si les redresseurs étaient en effet capables de tenir un congrès parallèle, ils seraient à tout le moins en mesure de faire reporter celui dont ils ne veulent pas, non pas d'ailleurs pour lui-même mais parce qu'il est l'œuvre de l'actuel secrétaire général, Amar Saadani. Ne pouvant le moins, il est évident qu'ils présumant trop d'eux-mêmes en menaçant du plus. Il va de soi que le 10^e congrès se tiendra en temps et lieu prescrits. Belayat serait bien inspiré de prendre sa retraite, au lieu de perdre son temps à se battre contre des moulins à vent. Pour organiser un congrès parallèle, il faut, au minimum, disposer d'un nombre décent de divisions, et lui, à l'évidence, il n'en a aucune sous la main. Il n'a même pas le soutien de Belkhadem, et pour cause, c'est lui qui a été à la manœuvre quand il s'était agi de le déstabiliser.

Suite en page 3

Le gouvernement entend mieux contrôler le secteur

Le phénomène de fraude aux importations explose



PH > Mehdi B.J.J. - A

Tout est sujet à contrefaçon : cosmétiques, pièces de rechange, vêtements, agroalimentaire. La liste est longue sur un fléau qui ne cesse de s'amplifier, bénéficiant de réseaux de complicités et de largesses. Ce qui provoque d'ailleurs une saignée pour l'économie nationale et une déperdition pour la production locale. Lire page 3

Les «trolleys» sont de véritables calamités

Le chauffeur du bus décide du sort du passager...

Page 4



Evènement «Algérie au cœur»

Musique et cinéma au programme

Page 13

Visite d'inspection de Boudiaf à Tlemcen et Sidi Bel-Abbès

«La réforme du secteur nécessite du temps...»

■ Au terme de sa visite de travail à Tlemcen et à Sidi Bel-Abbès, le ministre de la Santé s'est enquis de la situation du secteur dans la région, est revenu sur les grands chantiers de son secteur et a réaffirmé que le processus de l'amélioration des prestations sanitaires a besoin encore du temps et de l'implication de toutes les parties.

De Tlemcen et Sidi Bel-Abbès, Yasmine Ayadi

P ourquoi en dépit de tous les moyens humains et matériels déployés, les Algériens appréhendent encore le fait d'aller à l'hôpital et pourquoi les établissements de santé sont en deçà des attentes et sont la cible de toutes les critiques et à l'origine de mécontentement des patients et de leur proches ? Il s'agit-là d'une question récurrente à laquelle le ministre de la Santé est appelé à répondre et à expliquer durant tous ses déplacements et rencontres avec les professionnels de la santé. Abdelmalek Boudiaf qui a effectué hier et avant-hier une visite d'inspection dans deux wilayas de l'Ouest, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès, est revenu sur la question portant sur la qualité des services. Il a dans ce sens expliqué que «l'amélioration de la prestation de santé nécessite du temps et l'implication de toutes les parties», soulignant que le secteur souffre surtout «d'un problème organisationnel et de gestion». Les rencontres de l'audit que le ministère de la Santé a effectuées ont débouché sur un processus de réforme, de formation et de mise à niveau. Ce processus prendra du temps, ajoute le ministre, appelant les professionnels à coopérer pour assurer un service de qualité et à redorer l'image de l'hôpital algérien.

Mise en service du CAC de Tlemcen en 2016

Au terme de sa visite samedi dans la wilaya de Tlemcen, le



ministre de la Santé s'est enquis de la situation à travers l'inspection de plusieurs infrastructures sanitaires. Il a notamment posé la première pierre du CHU D T. Dameridji. Il a également procédé à l'inauguration d'une nouvelle polyclinique Ben Amar Mahoumi. Le ministre a par ailleurs instruit les autorités locales de rattraper le retard pour l'achèvement du Centre anticancer de Tlemcen inscrit depuis 2006. Ce CAC semble en fait prendre son temps. Se rendant sur les lieux de ce chantier, Boudiaf a instruit le wali d'accélérer les travaux pour que ce CAC puisse aérer un peu la région de l'Ouest puisque tous les cancéreux des wilayas sont prise en charge dans le CAC d'Oran, ce qui complique le processus de traitement pour cette tranche de

patients. Le ministre a fait savoir qu'une enveloppe de 95 milliards de dinars a été dégagée en plus d'une enveloppe supplémentaire de 50 milliards. La mise en service de cette infrastructure est prévue selon le ministre pour l'année prochaine.

Toutes les maladies rares doivent être prises en charge

Le ministre de la Santé Abdelmalek Boudiaf, a déclaré à Tlemcen en marge de sa visite d'inspection que toutes les maladies rares doivent être prises en charge quels que soient leurs coûts. Ces maladies doivent être enregistrées pour que les patients puissent bénéficier de leur traitement, a expliqué le ministre. Bien que rares comme

maladies, les patients atteints de ces maladies dites «orphelines» sont nombreux à avoir des difficultés pour leur prise en charge. Entre la pénurie, l'inexistence et la cherté des soins et des médicaments, beaucoup de patients sont livrés à eux-mêmes et se trouvent perdus dans leur quête du remède et du soulagement. Le ministre de la Santé qui a effectué hier une visite d'inspection dans la wilaya de Tlemcen a répondu à une question concernant les maladies rares en Algérie. Boudiaf a indiqué que «l'Etat, et sur instruction du Président de la République, prend en charge toutes les maladies rares quels que soient leurs coûts», précisant que ces cas doivent être signalés et enregistrés pour que les patients puissent bénéficier de leurs

soins. Il s'agit, selon les professionnels, de maladies à prendre en considération et qui nécessitent une véritable stratégie de prise en charge et une politique de lutte à l'instar de tous les autres plans de lutte de maladies.

Plusieurs infrastructures sanitaires inspectées à Sidi Bel-Abbès

Au terme de sa visite hier dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, la délégation ministérielle à inspecté plusieurs établissements de santé de la wilaya. Au premier point, le ministre a procédé à la réhabilitation du service des urgences médico-chirurgicales du CHU SBA ainsi que le service de cardiologie du CHU avec des actes de coronographie. La délégation a entre autre visité le service de sénologie cancer du sein» avec actes chirurgicaux de reconstruction mammaire de l'hôpital de Sidi Bel-Abbès. Il a visité également le projet de réalisation d'un centre anticancer. La visite a été marquée aussi par la célébration de la Journée mondiale de la sage-femme en retraite à la Maison de la culture Kateb Yacine. Le ministre a visité le projet de réalisation d'un établissement public hospitalier de 60 lits. Approchés, plusieurs professionnels de la santé ont souligné le problème de manque qu'accusent les établissements de santé en terme de certaines spécialités, à l'exemple de la génécologie, la cardiologie, la neurologie et la radiologie. Le défilance liée aux équipements ainsi que les tensions et les pénuries concernant certains médicaments.

Y. A.

Lors d'un passage au Forum de la radio

Mohamed Aissa fustige les fetwas anarchiques

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, est revenu sur plusieurs questions liées à la réforme du secteur. Lors de son passage au Forum de la radio hier, il a beaucoup insisté sur l'importance de la zakat, la réforme du message religieux, la bonne instruction des imams et leur rôle dans la société. En ce qui concerne «la carte nationale pour pauvres», instaurée dernièrement par le ministère au profit des familles démunies pendant le mois de ramadhan, le ministre a souligné que la caisse de la zakat reste toujours un outil de soutien pour tous les citoyens recensés et jugés comme pauvres. Les fonds de la caisse de la zakat ont touché près de 600 000 familles pauvres, a précisé le ministre, avant d'ajouter que 172 milliards de centimes ont été collectés ces dix dernières années. Le pauvre a pu toucher un montant de 10 000

dinars au lieu de 2 000, c'est un bon acquis, indique-t-il.

Le ministre a également souligné que la zakat doit être une responsabilité collective ; il faut que tout le monde y contribue, les hommes d'affaires ont également leur rôle à jouer. Pour le mois de carême, il a fait savoir que la flambée des prix est due au marché informel. Il a plaidé pour l'organisation de journées de formation en faveur des femmes au foyer, afin d'éviter toute dilapidation pendant le mois en assurant à la fois une consommation structurée. S'exprimant sur le discours prôné par les imams, Mohamed Aissa a appelé cette catégorie à fournir plus d'efforts pour réveiller les gens à de nouveaux principes, basés sur un discours objectif, porteur de la véritable image de l'Islam. Dans le même sens, il a indiqué qu'ils ont une mission un peu différente mais pas impossible, vu la transforma-

tion que connaît la société et son ouverture aux autres civilisations. «Les imams doivent, en outre, porter leur message le plus loin possible, et éloigner les jeunes du danger des méfaits sociaux demeure de leur ressort», a-t-il appuyé. Sur une question liée aux fetwas massives qu'observe le pays, il a soutenu qu'«il y a des gens qui se prennent pour des muftis sans avoir eu aucune formation, ils font leur discours via les chaînes satellitaires parce qu'ils n'ont pas trouvé de place dans les mosquées, ce danger doit être éliminé». Concernant la méthodologie appliquée dans la formation des imams, le ministre a déclaré que les formations correspondent majoritairement aux véritables sources de l'Islam. Il a également apprécié les initiatives prises par les imams en prêchant dans les prisons et universités, rappelant que le message religieux ne doit pas se limiter aux mosquées. Dans le but de faire



un travail de proximité, le ministre a plaidé pour l'usage du Net pour mettre au profit de tout musulman des «fetwas crédibles». L'orateur a confirmé la volonté de son secteur pour restaurer l'école coranique et l'enseignement du Coran. Il a affirmé que des consultations et autres débats seront organisés dans le but de promouvoir le message pacifique de l'Islam. Le ministre n'a pas

caché son intérêt de lutter contre toute forme d'instrumentalisation de la religion.

Pour le prochain pèlerinage, il a précisé que les lacunes constatées l'année passée vont être étudiées, les pèlerins n'auront point le souci du transport à La Mecque et d'autres correctifs seront effectués en matière d'hébergement et de nourriture, a-t-il conclu.

Hani T.

Le gouvernement entend mieux contrôler le secteur

Le phénomène de fraude aux importations explose

■ Tout est sujet à contrefaçon : cosmétiques, pièces de rechange, vêtements, agroalimentaire. La liste est longue sur un fléau qui ne cesse de s'amplifier, bénéficiant de réseaux de complicités et de largesses. Ce qui provoque d'ailleurs une saignée pour l'économie nationale et une déperdition pour la production locale.

Ph/E. Soraya/J.A.



Par Meriem Benchaoula

La fraude aux importations en Algérie, comme tous les autres pays du tiers-monde, est devenue un véritable phénomène qui explose, menaçant l'intégrité de l'économie nationale.

En effet, le marché national est inondé de toutes sortes de marchandises. Un créneau de plus en plus convoité et de moins en moins contrôlé, voire maîtrisé par les pouvoirs publics. Tout est sujet à contrefaçon : cosmétiques, pièces de rechange, vêtements, agroalimentaire. La liste est longue sur un fléau qui ne cesse de s'amplifier, bénéficiant de réseaux de complicités et de largesses. Ce qui provoque d'ailleurs une saignée pour l'économie nationale et une déperdition pour la production locale. Statistiques à l'appui, durant le premier trimestre 2015, la balance commerciale s'est soldée par un déficit de 1,73 milliard de dollar contre un excédent de 1,83 milliard de dollar sur la même période de l'année 2014. Afin d'endiguer ce phénomène qui a pris de fortes proportions, causant un gros préjudice à l'économie nationale, un plan

d'action opérationnel de lutte contre les importations frauduleuses est en cours d'élaboration par le gouvernement. C'est ce qui ressort d'une lettre adressée récemment par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aux ministres, respectivement, des Finances, de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la Justice et de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi qu'à d'autres institutions étatiques. «Il a été porté à ma connaissance la multiplication des cas de fraude à l'importation, constituant ainsi une source de préoccupation sérieuse pour les pouvoirs publics, au vu des préjudices appréciables portés à l'économie nationale qu'il faut contrecarrer avec énergie et persévérance», note cette lettre du Premier ministre. «C'est ainsi qu'au vu des subterfuges utilisés par les fraudeurs, des complicités dont ils disposent et des failles du système de contrôle mis en place, il y a lieu de mettre en œuvre des mesures urgentes et opérationnelles à l'effet d'endiguer ce phénomène et d'atténuer ses effets sur l'économie, notamment sur nos réserves de change et sur le maintien des équilibres internes et externes», ajoute M. Sellal

dans cette instruction. A cet effet et en complément aux travaux du comité permanent de suivi de la situation économique et financière qui a pour mission, entre autres, d'émettre des propositions de mesures opérationnelles à mettre en œuvre pour le maintien des équilibres internes et externes, le Premier ministre a chargé le ministre des Finances de «mettre en place en urgence un comité interministériel chargé de dresser un plan d'action opérationnel de lutte contre les importations frauduleuses», lit-on dans cette correspondance datée de fin avril dernier. Ce comité est composé des représentants des services, respectivement, des Finances (Impôts et Douanes), du Commerce, de Sécurité (Sûreté nationale et Gendarmerie nationale), de l'Agriculture, de l'Association professionnelle des banques et des établissements (Abef) et d'un représentant de la Banque d'Algérie. Le Premier ministre a ainsi appelé à l'installation de ce comité pour entamer ses travaux «en urgence» à l'effet de déposer ses conclusions dans un délai de rigueur d'un mois. En outre, l'instruction du Premier ministre a chargé le ministre des

Finances d'instruire les services des Douanes à renforcer le contrôle des frontières, notamment par la systématisation du passage au scanner des conteneurs provenant de «certains pays à risque» et la mise en place, avec les services concernés, du contrôle a priori à partir des ports d'embarquement de ces pays. Pour leur part, la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale sont chargées de renforcer leurs moyens d'investigation et de lutte contre les fraudes à l'importation «en identifiant leurs auteurs et les complicités dont ils disposent et les déferer par-devant les juridictions compétentes». L'instruction du Premier ministre a aussi chargé les ministres, respectivement des Finances et du Commerce de «décélérer les phénomènes de sous-location, de complaisance, de localisation inconnue et de manquement aux bonnes pratiques commerciales». Cette opération, qui doit être menée par les services des Douanes et des Impôts, doit aboutir, précise le même document, à un «assainissement des registres du commerce» ainsi contrôlés et à «la mise en place de dispositifs d'alerte avec les banques qui doivent observer les règles prudentielles de base en matière de domiciliation des opérations d'importations à risque frauduleux». A rappeler qu'en décembre dernier, le président de la République, Bouteflika, avait présidé un Conseil restreint consacré aux développements enregistrés par le marché pétrolier international marqué par la forte chute des cours du pétrole, et leurs retombées sur la démarche économique et sociale du pays. Le gouvernement avait, alors, été chargé de veiller à la rationalisation des importations et au renforcement du contrôle des opérations de financement du commerce extérieur, pour prévenir toute forme d'évasion de capitaux.

M. B.

Rassemblement de protestation

Le Cnapest exige le maintien du recrutement d'enseignants

Un rassemblement de soutien et de solidarité, voire de protestation, a été organisé hier par les enseignants et syndicalistes affiliés au conseil national des enseignants du secondaire et technique (Cnapest-élargi) devant le siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa. Les contestataires ont exigé lors de leur action de la direction de l'éducation et de la Fonction publique le maintien du recrutement, voire la réintégration des 17 enseignantes et enseignants

dont les décisions de recrutement ont été annulées après près de 8 mois d'exercice dans les différents lycées de la wilaya, notamment à Adekar, Akbou et Barbacha, etc. «Ces enseignants ont été recrutés suite au concours organisé par la direction de l'éducation en juillet 2014 et des décisions de recrutement leur ont été notifiées et visées par la Fonction publique et par le CF avant qu'on leur annonce que leurs dossiers ont été gelés suite à une erreur», nous explique-

t-on. Pour rappel, les enseignants du lycée mixte d'Adekar avaient organisé un sit-in de protestation et de solidarité la semaine passée pour exiger la réintégration de leur collègue. Nous avons appris hier que le Cnapest a décidé de porter l'affaire devant la chambre administrative près la cour de Béjaïa. Un avocat a été même désigné pour prendre l'affaire en main.

H.C.

LA QUESTION DU JOUR

Profession : comploteur

Suite de la page un

Quelqu'un qui a conduit la rébellion contre Belkhadem, et qui maintenant veut faire subir à son remplaçant un sort similaire, est en fait contre tout secrétaire général qui ne serait pas lui, Belayat. Belkhadem veut récupérer son poste de secrétaire général du FLN, non pour lui-même, mais pour en faire un tremplin pour la présidence de la République. Belayat veut le même poste, mais moins pour lui-même que pour qu'il ne soit à personne d'autre. Il veut le FLN, c'est son parti, mais pas de secrétaire général du FLN, quel que soit le nom qu'il porte, Belkhadem, Saadani, ou si Flen. Sauf s'il s'appelle Belayat. Alors là, il n'aurait plus rien à dire, il se tiendrait tranquille. Du moins le suppose-t-on, car le cas ne s'étant jamais présenté, on ne peut pas être à cent pour cent certain qu'il ne va pas se retourner contre lui-même, se mettre à travailler à sa propre déstabilisation, comme un tenant de l'art pour l'art, c'est-à-dire du «putsch scientifique» pour le «putsch scientifique», le sport le plus pratiqué au FLN. Il n'existe pas de pendant de Belayat au RND. Les tombeurs de Ouyahia ont depuis longtemps adopté un profil plus que bas, fuyant, quand ils n'ont pas pris leur retraite à titre préventif, et cela bien avant que la rumeur du retour de Ouyahia ne s'amplifie, jusqu'à devenir dernièrement quasi certaine. Yahia Guidoum, qui a été en première ligne dans l'éviction de Ouyahia, ne ressemble pas à Belayat, qui ne dépasse jamais quant à lui les limites de la décence. Il déstabilise parce qu'il aime ce métier. Il n'y met pas la rage de lyncher qui s'était emparé de Guidoum quand il avait été lâché sur Ouyahia. Il conserve de la bonhomie dans son travail de tueur. Travail, c'est beaucoup dire en réalité. Occupation conviendrait mieux. Complot, davantage encore. Encore qu'addiction au complot soit beaucoup plus juste. Guidoum n'est pas un comploteur professionnel, c'est juste quelqu'un qui à titre personnel a horreur de Ouyahia. Si c'est réciproque, on ne le saura jamais, car Ouyahia est aussi secret qu'une tombe. Ce n'est pas à lui qu'il faut s'adresser pour savoir s'il s'apprête réellement à redevenir secrétaire général du RND.

M. H.

Enjeux de grandes sommes d'argent

Les œuvres sociales de l'Education convoitées par les syndicats

■ *L'intérêt de l'élève passe en second lieu pour les syndicats de l'Education. Leur regard se focalise actuellement sur l'argent des œuvres sociales, leur nouveau cheval de bataille, au détriment de l'intérêt de l'élève, dont le programme scolaire a été chambardé, à cause des grèves qui ont paralysé les écoles durant des mois. La gestion de ces dernières suscite déjà de vives critiques, alors que les examens de fin de l'année approchent à grand pas.*

Par Louiza Ait Ramdane

Il semble que le programme scolaire non achevé et les examens de fin d'année qui inquiètent les élèves n'intéressent guère les syndicats qui se concentrent actuellement sur l'argent des œuvres sociales. En effet, après le statut particulier, point de désaccord par le passé dans le secteur de l'éducation nationale, les syndicats de l'Education s'opposent à la gestion des œuvres sociales et décident de ne pas présenter de candidats pour les prochaines élections de commission nationale et des commissions de wilaya de ces œuvres. Ils contestent les nouveaux critères de désignation des commissions des œuvres sociales.

Le ministère de l'Education a fixé la date du 19 mai courant pour la tenue d'élections en vue du renouvellement de la composante des commissions nationale et régionale en charge des œuvres sociales du secteur de l'éducation. Les candidats devront répondre aux conditions fixées par le ministère. Un candidat ne devrait pas être affilié à une organisation syndicale et devrait être âgé de moins de 57 ans. Il doit justifier d'au moins 2 ans de fonction dans le secteur de l'éducation. La tutelle a fixé la date butoir des dépôts de recours au 14 mai courant. «Une large concertation avec tous les syndicats du secteur avait été organisée en vue de la

mise en œuvre du processus de renouvellement des commissions de wilaya. «Les dernières rencontres ont eu lieu les 4 et 5 mai 2015 au siège du ministère de l'Education nationale», a relevé le communiqué du ministère de l'Education, soulignant que «tous les représentants des syndicats au nombre de neuf étaient présents, à l'exception d'un seul syndicat et ce, malgré l'invitation qui lui a été adressée au même titre que les autres», a précisé la même source.

A l'issue de la rencontre du 5 mai, «les syndicats se sont engagés à présenter des propositions concrètes permettant d'améliorer la gestion des œuvres sociales avant le 21 mai 2015», a-t-on ajouté.

«Pour assurer la continuité du fonctionnement des œuvres sociales au profit des travailleurs du secteur, le ministère de l'Education nationale, dans sa mission d'accompagnement, a engagé à travers la circulaire 473 datée du 29 avril 2015, l'opération de renouvellement des membres élus représentant les travailleurs au niveau des commissions de wilaya», a précisé le communiqué du ministère. La présentation du rapport moral et financier par la commission nationale des œuvres sociales est prévue, selon le communiqué, avant la fin du mandat. Le ministère de l'Education nationale rappelle, à ce titre, que les œuvres sociales «constituent un dispositif de solidarité de l'Etat



envers tous les travailleurs», relevant qu'elles «se constituent totalement de la contribution financière à hauteur de 2 % de la masse salariale en sus des traitements et salaires versés chaque mois».

En réplique aux syndicats qui reprochent à la commission des œuvres sociales de «dilapidation de fonds», la première responsable du secteur de l'éducation

nationale, Nouria Benghebrat, a fait remarquer, que ce qui se dit actuellement à propos de la situation que traverse la commission des œuvres sociales ne lui fait aucunement peur.

«Je n'ai jamais douté de cette commission, bien que le changement qui doit être opéré en son sein soit obligatoire, comme le souhaite nombre de ses membres, notamment à propos

du mode de gestion qu'il faut entreprendre. Les membres de la commission en question travaillent d'arrache-pied et les consultations déjà engagées afin d'aboutir aux résultats escomptés vont également bon train», a-t-elle déclaré, en marge de la visite de travail et d'inspection qu'elle a effectuée lundi dans la wilaya de Chlef.

L. A. R.

Les «trolley» sont de véritables calamités

Le chauffeur du bus décide du sort du passager...



Ils sont souvent trop lents, bondés et rarement à l'heure, ne partant que lorsqu'ils sont pleins, ils peuvent s'arrêter n'importe où sur le chemin...

Sur simple demande au conducteur, les bus algériens ou comme les appellent les citoyens «trolley» sont de véritables désastres. Un vrai calvaire que doit subir

chaque jour le citoyen. Une situation qui dure depuis toujours où le chauffeur du bus ainsi que son bras droit nommé le «receveur» décident du temps et des arrêts qu'ils doivent effectuer. Souvent, leurs arrêts sont illégaux et non justifiés. Plus de 7 minutes sont gaspillées à chaque arrêt. Les passagers commencent

alors leurs journées avec un coup de pression assez considérable. Certains disent arriver chaque jour en retard à cause des arrêts non justifiés du chauffeur. En effet, une dame rencontrée à bord d'un bus nous a affirmé qu'elle devait à chaque jour justifier son retard qui lui cause la perte de la moitié de son salaire mensuel, «je dois à chaque jour justifier mon retard mais comment expliquer à chaque fois le calvaire qu'on vit et qu'on doit subir». Le mois dernier, la patronne m'a retenu la moitié de mon salaire qui est à la base minable et d'ajouter: «Souvent ils le font exprès ces chauffeurs car ils s'arrangent malgré que personne ne les sollicite.»

En effet, les règles les plus élémentaires du code de la route sont complètement «boudées et oubliées» par les conducteurs de ces bus, ce qui rend les réseaux routiers dangereux. Le nombre d'accidents mortels augmente d'année en année, et ce, malgré les efforts entrepris en termes de prévention routière.

Par ailleurs, le stationnement illégal des bus et le non-respect du code de la route, sont une des causes des accidents graves au niveau des quartiers populaires

d'Alger, a-t-on constaté.

Il existe aussi les minibus, qui en revanche, sont bien équipés et souvent en bon état. Contrairement aux grands bus qui datent des années 1970 qui risquent de lâcher à chaque tournant et se reposent à chaque arrêt attendant avec impatience le prochain arrêt. Les chauffeurs des bus demandent, à titre d'exemple des nombreux problèmes que doivent subir les citoyens, au passagers de changer de bus à la moitié du chemin, nous explique un des passagers questionner à ce sujet " moi ça m'est arrivé trois fois, en allant de Tafourah à Ain-Benian, le chauffeurs nous a demandé de descendre sous prétexte que le moteur du bus ne fonctionne plus, ils font ce qu'ils veulent ces chauffeurs de bus ... !".

Une situation qui pousse sur la société. Ajoutant aux problèmes de retard continue, l'état des routes qui n'aident pas à aller plus vite forment la principale excuse de ces derniers qui à chaque réclamation disent " mais regardez, c'est la route qui nous pousse à aller doucement " soulignant que la circulation causé par leur confrère est aussi responsable de leurs arrêts. **Thinhibene Khouchi**

Investissements

L'importance accordée aux PME-PMI soulignée

■ L'importance accordée par les pouvoirs publics à l'intégration des PME-PMI algériennes dans les investissements réalisés en partenariat a été soulignée à Annaba, par le président-directeur général de la Société nationale de véhicules industriels (SNVI), Salah Malek.



Par Souad B.

Ce responsable a rappelé, en marge d'un colloque business organisé sur le site de l'usine CITAL (assemblage et de maintenance de tramways) autour du thème «Entreprises étendue Alstom et Renault : attentes en matière de sous-trai-

tance et de partenariat», que l'Etat algérien a consacré plus de 600 milliards de dinars à la relance de son outil industriel, notamment en matière de mise à niveau et de modernisation. Il a invité les opérateurs économiques français exerçant dans les domaines des faisceaux électriques, du plastique pour la fabrication de certaines pièces

de rechange et de la fonderie à investir dans le cadre de ce partenariat. Des conventions de partenariat sont d'ailleurs «à l'étude» dans ces différents domaines, a souligné le président-directeur général de la SNVI qui représente le ministre de l'Industrie et des Mines à ce colloque. La rencontre ouverte dimanche à Annaba, initiée par Algerie

Business Consulting (Algeria BC), en collaboration avec l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), réunit des opérateurs économiques nationaux et français. Elle s'inscrit dans une démarche de renforcement de l'intégration de l'industrie locale dans les projets réalisés dans le cadre du partenariat, a souligné la présidente de ce cabinet-conseil, Latifa Liot. Elle a ajouté que l'exemple de partenariat algéro-français dans les domaines du transport ferroviaire et urbain, réalisé avec Alstom et Renault ouvre des perspectives prometteuses pour les PME algériennes dans le domaine de la sous-traitance et offre à l'industrie nationale l'opportunité de booster son intégration à travers les projets en coproduction en Algérie. Des représentants des principales entreprises et filiales relevant du ministère de l'Industrie et des Mines devaient intervenir dans le cadre de tables rondes pour exposer leur savoir-faire et dégager de nouvelles voies de collaboration. Plusieurs sociétés françaises qui ont participé, le 28 novembre dernier à Paris (France), à un séminaire organisé par Algeria BC autour du même thème, ont pris part à ce colloque business afin de nouer de nouveaux partenariats avec des entreprises algériennes. Les représentants de ces sociétés devaient également visiter l'usine Cital et l'unité Ferroviol d'Annaba. S.B./APS

Pour obtenir des statistiques plus crédibles

Nécessaire coordination entre les secteurs, selon le DG de l'ONS

Le directeur général de l'Office national des statistiques, Khaled Mounir Berrah, a affirmé à Alger la nécessité d'intensifier la coordination entre les différents secteurs ministériels et les institutions du système national des statistiques pour obtenir des statistiques plus complémentaires et crédibles. En marge d'une séance d'audition organisée par la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Berrah a mis l'accent sur l'importance d'améliorer la coordination entre les

institutions concernées à travers l'unification des concepts et des classifications pour obtenir des statistiques plus crédibles. Le responsable a fait part de l'élaboration d'un décret exécutif en voie d'élaboration sur le renouvellement du système de classification relatif au cadre statistique. Selon l'intervenant, l'Office national des statistiques tient régulièrement des réunions avec les secteurs et les entreprises concernés par les opérations de statistiques nationales, et procède à la mise en place d'une stratégie nationale sur

les statistiques, à moyen et long terme. Le responsable a fait savoir que son institution préparait le recensement général de la population, prévu pour 2018 outre le calcul annuel du taux de croissance économique du pays et un recensement qui concerne l'immigration dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne. L'office procèdera également durant le deuxième semestre 2015 à un cadastre général des communes en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Kamel L.

Prix

Le pétrole ouvre en baisse à New York

Les cours du pétrole ont ouvert en baisse lundi à New York, dans un marché partagé entre ses inquiétudes sur la surabondance de l'offre et ses espoirs d'une reprise de la consommation. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin perdait 26 cents à 59,13 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). «Aux Etats-Unis les cours sont

soutenus du fait que les chiffres publiés vendredi (par le ministère du Travail) annoncent un meilleur marché de l'emploi», explique un analyste. «Par rapport au reste du monde, la croissance américaine pourrait être meilleure», ce qui pourrait expliquer que le prix du WTI progressait, alors que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin s'affichait en baisse de 38 cents à 65,77 dol-

lars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, relève le même expert. Les investisseurs estiment qu'un marché de l'emploi en bonne santé annonce un bon niveau de la consommation.

Mais peu avant l'ouverture des échanges new-yorkais les investisseurs ont découvert que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) excluait

que les cours puissent revenir à 100 dollars à l'horizon de 2025.

Selon un projet de rapport de l'organisation, les cours du brut devraient tourner autour de 76 dollars le baril en 2025, mais ils pourraient aussi plafonner à 40 dollars. «Cent dollars ne figure dans aucun des scénarios», selon un délégué de l'Opep cité par un quotidien américain. R. G./APS

Changes

L'euro en léger recul face au dollar avant la réunion sur la Grèce

L'EURO baissait légèrement face au dollar hier avant une réunion importante de l'eurozone sur la Grèce, dont Athènes espère qu'elle ouvrira la voie à un accord sur la dette, tandis que le dollar profitait de bons chiffres sur l'emploi américain. La monnaie unique européenne valait 1,142 dollar, contre 1,1208 vendredi à la clôture. L'euro baissait aussi face à la monnaie nippone, à 133,63 yens contre 134,25 yens vendredi. Le dollar montait face à la devise japonaise, à 119,93 yens contre 119,77 yens vendredi soir. Selon les responsables du cabinet-conseil, Athènes attend de l'Eurogroupe de lundi à Bruxelles «un communiqué positif» sur les négociations avec ses créanciers, et espère le déblocage d'une partie de la dernière tranche des prêts UE et FMI provenant du deuxième plan d'aide de 2012, soit un montant de 7,2 milliards d'euros. La Grèce et ses créanciers internationaux sont «très proches» d'un accord sur le déblocage de prêts au pays en état de pénurie financière, a ainsi affirmé dimanche le ministre grec Euclide Tsakalotos. Les créanciers ont retardé le versement de cette tranche depuis septembre 2014 pour faire pression sur le gouvernement grec et lui faire adopter une série de réformes visant à augmenter les recettes publiques. Mais le président de l'Eurogroupe Jeroen Dijsselbloem a estimé que la réunion des ministres des Finances des pays de la zone euro ne sera «pas décisive» sur la Grèce, même si des progrès ont été accomplis. «Les hésitations sur la Grèce» pèsent sur l'euro, a indiqué un spécialiste. Le dollar continuait quand à lui à profiter du rapport mensuel du gouvernement américain sur le marché de l'emploi, qui a montré que les entreprises avaient repris un rythme solide d'embauches en avril aux Etats-Unis. Toutefois, le renforcement du dollar, qui s'est replié face à l'euro depuis la mi-avril, est limité, car certains cambistes ne jugent pas les chiffres de l'emploi assez exceptionnels pour pousser la Réserve fédérale (Fed) à normaliser prochainement sa politique monétaire en relevant ses taux, ce qui rendrait le dollar plus rémunérateur. La livre perdait du terrain face à la monnaie unique européenne, à 72,30 pence pour un euro, et baissait face au dollar, à 1,5410 dollar pour une livre. La devise suisse montait face à l'euro, à 1,0410 franc pour un euro, mais baissait face au dollar, à 0,9343 franc pour un dollar. R. E.

Hamid Grine en visite à Jijel

Des équipements pour améliorer la couverture audiovisuelle

■ Le ministre qui a répondu à des questions relatives à la formation continue des journalistes, a souligné que la liberté d'expression est «bel et bien une réalité en Algérie», insistant au passage sur la nécessité, pour les professionnels, de consolider cet «acquis précieux». Selon le ministre, une douzaine de sessions de formation ont été assurées à ce jour.

Par Salem Kh.

De nouveaux équipements seront livrés à la wilaya de Jijel pour améliorer la couverture audiovisuelle dans cette région d'ici à fin 2016, a déclaré à Jijel le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Intervenant au siège de la radio nationale de Jijel où il a tenu un point de presse, M. Grine a indiqué que cette couverture sera portée, à cette échéance, à 96 % et à 68% pour la TNT (télévision numérique terrestre). Il a mis en exergue, à ce propos, les grands axes de la stratégie mise en œuvre par son département pour développer le secteur de la Communication, avec pour objectif la suppression des «zones d'ombre» qui affectent certaines régions du pays. L'introduction du système RDS (Radio data system), vers la fin de 2017, sera égale-

ment un «plus» pour les stations de radio algérienne dans la mesure où cette technologie permet l'écoute d'une station «sans interruption lors d'un déplacement, en prenant en charge automatiquement le passage d'une fréquence à l'autre». Le ministre qui a répondu à des questions relatives à la formation continue des journalistes, a souligné que la liberté d'expression est «bel et bien une réalité en Algérie», insistant, au passage, sur la nécessité, pour les professionnels, de consolider cet «acquis précieux». Selon le ministre, une douzaine de sessions de formation ont été assurées à ce jour pour permettre d'élever le niveau, les capacités et les compétences professionnelles des gens de la presse. Evoquant l'information de proximité, M. Grine a mis en avant les efforts déployés par les radios locales pour accompagner la



PH. > D. K.

stratégie de développement socio-économique et culturelle du pays, saluant au passage le traitement, par les radios, de thèmes «importants» liés à la jeunesse, à l'environnement et à la lutte contre la violence. Le projet de création d'une chaîne de télévision «d'envergure internationale» afin de soigner l'image de marque de l'Algérie, a également été évoqué par le ministre qui a considéré que ce média, qui constituera une «référence», donnera une «information juste et crédible» sur le pays. Pour ce

qui est de l'ouverture de l'audiovisuel au secteur privé, le ministre a rappelé que cinq bureaux de chaînes de télévision étrangères existent déjà dans la capitale. Peu après son arrivée en fin d'après-midi, le ministre, accompagné des directeurs généraux de la Radio algérienne et de l'Entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA), Chaabane Lounakel et Abdelmalek Houyou, s'était rendu au lieu-dit Mezghitane, sur les hauteurs de Jijel, où il a reçu des explications sur la qualité de réception radio-

phonique et télévisuelle dans la région. Hamid Grine a également inspecté les installations et les équipements techniques de la radio nationale de Jijel, notamment le système de communication Menos, un réseau d'échanges multimédias par satellite.

S. Kh./APS

Naâma

Raccordement de plus de 530 foyers au réseau de gaz naturel

Au moins 534 foyers, dans des localités frontalières relevant de la wilaya de Naâma, ont été raccordés dimanche au réseau de gaz naturel, a-t-on constaté. L'opération, qui a ciblé des localités frontalières relevant des communes d'El-Kasdir et de Sfissifa, a permis le raccordement de 452 foyers dans les villages de Benedja Nouar, Kamel Mohamed, Achouri Tayeb et El-Kasdir-centre (commune d'El-Kasdir), ainsi que 82 foyers dans la localité d'Olgueg (commune de Sfissifa). Selon les explications fournies lors de la cérémonie de mise en service, les coûts de raccordement des localités relevant de la commune d'El-Kasdir ont été estimés à

1,02 milliard DA, dont 769 millions DA puisés sur le budget de l'Etat et 256 millions DA sur les fonds de l'Entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Ce projet d'approvisionnement en gaz naturel a donné lieu à la réalisation d'un réseau de transport de 30 km et d'un autre de distribution de 28 km, a-t-on expliqué. S'agissant du projet d'approvisionnement de la localité d'Olgueg, dans la commune de Sfissifa, une enveloppe de 392 millions DA a été consentie pour la réalisation d'une canalisation de transport de 13 km et d'un réseau de distribution de 4 km, a précisé la directrice de l'Energie de la wilaya de Naâma. M^{me} Rachida Rahmani a

annoncé la réception prochaine d'autres projets d'approvisionnement en gaz naturel, retenus au titre de la généralisation de l'approvisionnement en cette source énergétique. Il s'agit notamment de 200 raccordements dans le village d'Ain-Querka (commune d'Asla), 80 autres dans la localité de Fortassa (commune de Sfissifa), 132 foyers dans le village de Touadjer (commune de Naâma) et 82 foyers dans le hameau de Ammar (commune de Moghrar). Ces projets devront porter à 32 500 le nombre de foyers disposant de cette source d'énergie à travers la wilaya de Naâma, selon la responsable.

Farid K./APS

Service «WICI»

Le pôle universitaire de Tiaret connecté

Le nouveau service Internet Wifi outdoor «WICI» a été lancé à Tiaret par Algérie Télécom, a-t-on constaté.

Dans une première phase, ce nouveau service est disponible au niveau du pôle universitaire «Kermane 1» du chef-lieu de wilaya, abritant les facultés des sciences vétérinaires, des sciences sociales et humaines, des sciences naturelles et de la vie. Trois résidences universitaires sont également connectées à ce réseau. Pour ce faire, le pôle universitaire a été équipé de deux stations assurant la mise à la disponibilité des usagers de ce service, comme l'a expliqué le directeur local du projet «MSAN», Mohamed Benchohra.

Pour profiter pleinement des avantages offerts par «WICI», l'utilisateur doit s'identifier au niveau d'une commerciale d'AT pour recevoir ses identifiants. Après validation, le client pourra recharger son compte avec

l'une des trois cartes pré-payées dont le prix varie entre 100 et 1 000 DA.

La zone de couverture sera étendue, dans une seconde phase, aux places publiques les plus fréquentées par les habitants de la ville de Tiaret, comme la place des Martyrs, a expliqué la chargée de la communication de la DOT, Assia Benmouhoub, ajoutant que Tiaret est la seconde ville de l'ouest du pays à bénéficier de ce système après

Mostaganem. Plusieurs étudiants ont fait part de leur satisfaction quant aux avantages de ce nouveau service et les facilitations qu'il offre pour la préparation de leurs travaux de recherche.

La direction d'AT organise, du 10 au 14 mai courant, une semaine d'information sur le service «WICI» pour vulgariser en milieu étudiant l'utilisation de ce service.

H.N./APS

Chlef Attribution prochaine de près de 1 000 logements

PRÈS DE 1 000 logements de différents types seront attribués à travers la wilaya de Chlef durant les prochaines semaines, apprend-on d'un responsable de l'Office local de promotion et de gestion immobilière (OPGI). L'opération d'attribution de ce lot de logements, qui en est aux dernières retouches relatives à des travaux d'aménagements internes et externes, concernera différentes communes de Chlef, dont celle de Oued Sly, à 8 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, qui sera destinatrice du plus grand nombre d'unités, a indiqué Ahmed Taleb. Les logements (des F3) ont été dotés de toutes les commodités nécessaires pour assurer une vie décente aux citoyens, en sus des aménagements externes consistant en des espaces verts, des aires de jeux pour les enfants et des parkings. En 2014, la wilaya de Chlef a attribué plus de 7 300 logements, dont 6 073 unités publiques locatives (LPL) et 1 175 autres pour l'éradication de l'habitat précaire, alors qu'elle avait bénéficié d'un programme total de 14 240 logements au titre du quinquennat 2010-2014.

R.R.



Décolonisation au Sahara occidental

Attachement de l'UA au droit à l'autodétermination

L'Union africaine qui a toujours soutenu le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, depuis l'éclatement du conflit au Sahara occidental, admis en 1982 au sein de l'organisation panafricaine, ne cesse de réaffirmer sa position constante relative à l'indépendance de ce territoire non autonome, dernière colonie en Afrique.

Ramdane Tamani / APS

L'organisation panafricaine, mue par les principes de sa Charte, notamment en matière de décolonisation, fait toujours siens le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, le respect des droits de l'homme dans les territoires occupés et la dénonciation de l'exploitation illégale par le Maroc de ses ressources naturelles. La position de l'UA trouve son esprit dans les efforts menés pour le parachèvement, dans les plus brefs délais, de l'indépendance du Sahara occidental conformément aux résolutions pertinentes de l'organisation onusienne. Le soutien de l'UA (ex-OUA) à la population sahraouie, s'illustre en particulier par les éléments fondateurs de la Charte qui traitent notamment de la libération des territoires africains sous occupation étrangère. L'un des principaux axes de la charte panafricaine, adoptée et signée par les chefs d'Etat et de gouvernement du continent réunis à Addis-Abeba (Ethiopie) le 25 mai 1963. Afin d'éviter tout équivoque sur la question des frontières héritées du colonialisme, l'UA a réaffirmé «l'intangibilité» des frontières héritées de l'époque coloniale comme principe fondateur de l'organisation panafricaine.

Lors de la première Assemblée ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement qui s'est tenu à Cairo le 17 au 21 juillet 1964, il a été adopté une résolution relative aux disputes des frontières entre pays africains. En effet, considérant que les frontières des Etats africains, le jour de l'indépendance,

constituent une réalité tangible, l'Assemblée a solennellement déclaré que tous les Etats membres doivent s'engager à respecter les frontières existantes lors de l'avènement de l'indépendance nationale.

Un partenariat UA-ONU pour le règlement du conflit

Dans l'impasse depuis plus de quatre décennies, en dépit des efforts des Envoyés personnels successifs du Secrétaire général de l'ONU, le règlement de ce conflit ainsi que l'application effective des résolutions du Conseil de sécurité, exigent, aux yeux des membres de l'Union, un engagement international effectif découlant sur un partenariat étroit entre l'UA et les Nations unies. La dernière résolution adoptée par le Conseil de sécurité, le 28 avril 2015 (Ndlr : résolution 2218 (2015) sur le Sahara occidental), a amené le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA à réitérer l'engagement de l'UA «à poursuivre son projet de règlement rapide du conflit au Sahara occidental sur la base de la légalité internationale et des décisions pertinentes de l'OUA/UA».

Un plaidoyer a été également présenté par le CPS appelant à «une collaboration étroite avec les Nations unies afin de soutenir l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour mener à bien son mandat». Néanmoins, le CPS a profondément regretté que le Conseil de sécurité de l'ONU n'ait pas tenu compte de la requête de l'UA demandant que son envoyé spécial pour le Sahara occidental, l'ancien président mozambicain Joaquim Chissano, puisse



Ph. : DR

Soutien à la lutte du peuple sahraoui contre l'occupation

s'adresser de vive voix lors de la réunion des quinze. «Ce refus ne reflète pas l'esprit du partenariat stratégique entre l'UA et les Nations unies, en particulier entre le CPS et le CS des Nations unies, qui doit s'appliquer à toutes les questions de paix et de sécurité sur le continent africain, y compris le Sahara occidental», a indiqué le CPS. Pourtant, en mars dernier, au terme d'une réunion au cours de laquelle a été examiné le rapport de la présidence de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, sur l'évolution du processus de paix au Sahara occidental, des appels ont été lancés pour que l'ONU mette en œuvre l'exécution rapide et effective des décisions pertinentes de l'ONU et de l'OUA/UA, devant conduire à l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental.

L'UA a, à l'occasion, souhaité que l'ONU dénonce les exactions marocaines en termes de violations des droits de l'homme dont sont victimes les Sahraouis souvent torturés par leurs geôliers marocains. En ce sens, le CPS a exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre les mesures «nécessaires en vue d'élargir le mandat de la Mission de l'ONU au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance des droits de l'homme».

Distinguée, depuis sa création, par son attachement au parachèvement de la décolonisation du continent africain ainsi que par son soutien sans faille aux peuples en lutte pour la liberté et l'indépendance, l'UA a appelé la communauté internationale à apporter son «plein» appui aux efforts visant à surmonter «l'impasse actuelle». L'occupation et l'annexion forcée par le Maroc du Sahara occidental en 1975, qui constitue une violation de nombreuses résolutions des Nations unies et de l'UA ainsi que des principes d'intangibilité des frontières coloniales et de l'avis de droit de la Cour internationale de justice, est qualifiée par l'organisation panafricaine de «déli durable du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance».

Le Maroc a montré au-delà du moindre doute qu'il ne veut toujours pas d'une solution pacifique, démocratique, viable et durable au conflit du Sahara occidental, alors que l'OUA avait réagi avec vigueur à l'intransigeance du Maroc en admettant la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) en son sein en 1982, en qualité de membre à part entière. Depuis lors, les efforts africains ont doublé en faveur de la

question sahraouie, en vue d'une décolonisation au Sahara occidental, à même d'accélérer le processus d'intégration économique et politique du continent.

Pleine coopération de la République sahraouie avec l'UA

Qualifié de «grand succès», le soutien inconditionnel des pays membres de l'UA au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, la militante sahraouie des droits de l'homme Aminatou Haidar a indiqué que cela confirmait de nouveau «la juste cause du peuple du Sahara occidental dans sa lutte pour l'indépendance». Même gratitude exprimée par le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, qui a salué la désignation par l'UA de Joaquim Chissano, envoyé spécial pour le Sahara occidental, exprimant la considération de son pays pour le suivi «permanent» dont a bénéficié le dossier du Sahara occidental de la part de l'UA. En sa qualité de membre de l'UA, la Rasd a participé activement avec les pays voisins dans la consolidation et l'efficacité des structures régionales de sécurité et en combattant le crime organisé international et autres menaces, en conformité avec ses obligations d'Etat membre de l'Union africaine.

R. T. / APS

Libye

Amnesty International dénonce les «conditions épouvantables» des migrants

L'organisation non gouvernementale «Amnesty International» a dénoncé dans un rapport intitulé «La Libye est pleine de cruauté», les «conditions épouvantables» des migrants installés en Libye ou transitant par ce pays.

Les violences touchent à la fois «les réfugiés et les communautés de migrants vivant et travaillant depuis des années dans le pays», souligne Amnesty dans son rapport rendu public hier. Face à cette situation, l'ONG a exhorté l'Union

européenne à lutter contre les passeurs tout en déployant des navires de sauvetage supplémentaires en Méditerranée, et appelé la Tunisie et l'Egypte à «assouplir les restrictions à leurs frontières avec la Libye, pour offrir un abri aux migrants».

Amnesty s'est par ailleurs élevé contre l'enfermement des clandestins dans des centres de rétention en Libye dans d'«horribles conditions».

«Les conditions épouvantables pour les migrants, ajoutées à la spirale de

l'anarchie et des conflits armés, montent à quel point la vie est dangereuse aujourd'hui en Libye», souligne Philip Luther, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty.

«Sans moyens légaux pour fuir et rechercher la sécurité, les migrants sont contraints de mettre leur vie aux mains de passeurs qui cyniquement les extorquent, maltraitent et attaquent», dénonce M. Luther. Sur les 1 770 km de côtes libyennes, les départs

de clandestins n'ont cessé de s'intensifier depuis que le pays est tombé dans le chaos et meurtri par les combats, laissant les mains libres aux passeurs.

Ces côtes ne sont situées qu'à un peu plus de 300 km de l'île italienne de Lampedusa, que des centaines de migrants venus d'Afrique, de Syrie ou d'autres zones de conflit tentent chaque semaine d'atteindre.

Faten D. / APS



Afghanistan

Libération de 19 chiites dans un échange de prisonniers

■ Dix-neuf des 31 chiites de la minorité hazara enlevés fin février dans le sud afghan ont été libérés dans un échange contre des jihadistes ouzbeks, ont indiqué hier des responsables locaux, en espérant une rapide libération des autres.

Par Ali O.

Les hazaras avaient été enlevés par un mystérieux groupe d'hommes armés, faisant craindre un acte sectaire antichiite perpétré par des combattants islamistes rattachés à l'organisation État islamique (EI), dont les autorités afghanes redoutent l'émergence dans leur pays.

Mais ces soupçons n'ont jamais été confirmés, et les tractations qui ont permis leur libération sont restées nimbées de mystère, alors que les rebelles islamistes talibans, très présents dans cette région, se sont distancés de cette affaire.

Selon Asadullah Kakar, un membre du conseil provincial de la province de Zaboul, où a eu lieu l'enlèvement, 19 hommes chiites ont été libérés hier matin et les 12 autres pourraient être libérés «aujourd'hui ou demain».

Le gouverneur du district, Zafar Sharif, a confirmé cette libération à l'AFP, sans plus de précisions. Naimatullah, le fils de l'un des otages hazaras, a dit à l'AFP avoir reçu un coup de téléphone de responsables locaux lui annonçant la nouvelle.

«Les responsables à Ghazni (province voisine de Zaboul, ndr) nous ont dit que 19 d'entre eux ont été libérés. Je n'ai pas encore pu parler à mon père,



mais j'espère lui parler au téléphone bientôt», a-t-il dit.

Selon Kakar, les hazaras ont pu être libérés grâce à un échange de prisonniers entre les autorités locales et les ravisseurs. Ces derniers ont obtenu en échange la libération de combattants islamistes ouzbeks, arrêtés en Afghanistan alors qu'ils fuyaient les zones tribales pakistanaises, QG de la mouvance jihadiste dans la région, une

information également relayée par plusieurs médias afghans.

Hasan Reza Yousofi, un membre du conseil provincial du district de Jaghori, dans la province de Ghazni, a admis que les chiites hazaras avaient en effet été échangés, sans donner plus de détails. Des sources officielles de sécurité afghanes se refusaient hier à confirmer un échange de prisonniers. «De hauts responsables nous ont dit de ne pas

parler de cet incident», a dit à l'AFP Mohammad Ali Ahmadi, le gouverneur adjoint de la province de Ghazni.

Les 31 musulmans de la minorité chiite hazara avaient été enlevés le 23 février dernier par un groupe d'hommes armés dans le district de Shahjoy de la province de Zaboul, tout près de Ghazni, alors qu'ils voyageaient à bord d'un bus.

Ces enlèvements inhabituels

de membres de la communauté hazara avaient choqué cette minorité parfois persécutée sous le régime islamiste fondamentaliste des talibans (1996-2001).

L'enlèvement n'a jamais été revendiqué, ni par les talibans, ni par aucun autre groupe insurgé. Mais de nombreux responsables locaux ont affirmé qu'il s'agissait d'un acte perpétré par l'organisation État islamique (EI), sans que cela ne soit jamais confirmé de sources indépendantes.

Côté gouvernement, les contacts pour libérer ces otages ont été entourés de secret. Mais en avril, le président Ashraf Ghani a dit que son gouvernement a dépensé six millions de dollars en opération militaires pour tenter de les libérer.

Les membres de la minorité chiite hazara, aux traits asiatiques qui les rendent plus facile à repérer par les extrémistes sunnites, sont régulièrement visés dans la région par des attaques.

Toutefois, ces attaques sont plus fréquentes au Pakistan voisin qu'en Afghanistan. En 2013, près de 200 chiites hazaras avaient été tués dans deux attentats à Quetta, la capitale de la province pakistanaise du Balouchistan (sud-ouest), frontalière de l'Afghanistan. A. O.



Points chauds

Pré-campagne

Par Fouzia Mahmoudi

Si Nicolas Sarkozy va visiblement de l'avant dans sa tentative de reconquête du pouvoir, il semble néanmoins incapable de se débarrasser de ses ennemis judiciaires qui risquent de s'interposer entre lui et ses ambitions présidentielles. Surtout ses déboires avec la justice sont une occasion infinie pour ses adversaires de le critiquer à moindre frais. Encore cette semaine, quelques jours après la validation par la justice des écoutes téléphoniques dont l'ancien président a fait l'objet durant plusieurs mois, il a été attaqué sur ce thème par un membre du gouvernement de François Hollande. En effet, le secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement, Jean-Marie Le Guen, a reproché dimanche à Nicolas Sarkozy un rapport avec la justice «pas très républicain ni très citoyen». Invité du Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI, il était interrogé sur la confirmation par la justice des écoutes des conversations téléphoniques de Nicolas Sarkozy, dont certaines sur un téléphone acheté sous un autre nom, ainsi que sur les protestations des proches de l'ancien chef de l'État. «Quand on est ancien président de la République, et qui plus est on veut le redevenir, il y a une façon de traiter le rapport avec la justice qui n'est pas très républicain ni très citoyen», a-t-il lancé. Sur le fond de l'affaire, tout en disant ne pas avoir à faire de commentaire, il a estimé que «le fait d'avoir un ancien président de la République qui commence à acheter des téléphones de façon clandestine est un peu bizarre». «L'argumentation de Nicolas Sarkozy (contre le fait d'être écouté) va au-delà de ce que permet la loi aujourd'hui», selon Le Guen. «J'attends que l'UMP propose un amendement à la loi sur le renseignement pour dire que les anciens présidents de la République ne doivent pas être écoutés, ce serait intéressant, on pourra avoir le débat», a-t-il ironisé. Ces petites piques lancées par un membre du gouvernement socialiste ne semblent être que le début d'une longue campagne contre l'ancien président qui est aujourd'hui avec Alain Juppé et Marine Le Pen les personnalités politiques dont aura le plus à se méfier François Hollande pour 2017. La pré-campagne a déjà commencé alors que le premier tour de l'élection présidentielle se tiendra dans moins de deux ans et la plupart des candidats se tiennent déjà sur les rangs. Même François Hollande en tournée internationale semble avoir commencé sa campagne. Une campagne dure et impitoyable s'annonce ainsi où semble-t-il, tous les coups seront permis.

F. M.

Yémen

Chute d'un avion de la coalition qui intensifie ses raids avant une trêve

De Saada (nord), fief des Houthis, à Aden (sud) en passant par cinq autres régions, les cibles rebelles ont été intensément bombardées, ont rapporté des habitants selon qui il s'agit des bombardements les plus violents depuis le début du conflit.

Sept raids consécutifs ont été menés sur des rassemblements de Houthis autour d'Ataq, capitale de la province de Chabwa (sud). Des raids ont également visé les positions rebelles à Taz (sud-ouest), Sanaâ, Mareb (à l'est de la capitale), Hajja (nord) et Baïda (centre), selon des témoins.

A Saada, les raids se sont poursuivis dans une région où les civils tentent de fuir les bombardements. Selon des résidents, les zones proches de la frontière saoudienne subissaient également hier un barrage d'artillerie et des tirs de missiles.

Hier, des bombardements provenant du Yémen ont fait un mort et plusieurs blessés dans la ville saoudienne de Najrane, a annoncé la télévision saoudienne, portant à 11 le nombre de civils tués à la frontière depuis que les rebelles yéménites ont lancé la semaine dernière des tirs au mortier et aux roquettes contre le territoire saoudien. Selon des agences humani-

taires, quelque 70 000 civils ont fui en trois jours la province de Saada, bombardée par la coalition après les tirs la semaine dernière sur le territoire saoudien en provenance de cette région frontalière.

«Nous vivons une situation très difficile», a indiqué un habitant de la province. «Nous voulons quitter Saada mais ne pouvons pas le faire en raison d'un manque d'argent et d'une pénurie de carburant», a-t-il ajouté sous le couvert de l'anonymat, accusant «les Houthis de tenter d'empêcher les gens de fuir».

Le blocus imposé par la coalition prive le Yémen «du carburant nécessaire pour la survie de la population, et ce en violation des lois de la guerre», écrit hier Human Rights Watch (HRW), au lendemain de l'annonce par le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'arrivée au Yémen d'un premier navire affrété par l'ONU et chargé de carburant.

Riyad a proposé vendredi qu'un cessez-le-feu prenne effet ce soir et pour cinq jours renouvelables.

La trêve, si elle est respectée précèdera un sommet des pays du Golfe avec les États-Unis prévu à partir du 13 mai où le Yémen figurera en bonne place dans les discussions. Le roi d'Arabie saoudite et trois autres

monarques du Golfe ne seront pas présents.

Les Houthis ont affirmé dimanche être prêts à «réagir positivement à tout effort, appel ou mesure qui aiderait à mettre fin aux souffrances» de la population yéménite. Leurs alliés, les militaires proches de l'ancien président Ali Abdallah Saleh, les avaient précédés en affirmant vouloir aussi mettre fin aux souffrances des civils.

Selon l'ONU, quelque 1 400 personnes ont été tuées, en bonne partie des civils, et 6 000 autres blessés depuis le début du conflit.

Hier, une source médicale a fait état à Aden, dans la grande ville du sud du Yémen, de 19 morts et 93 blessés dans des combats dimanche qui se poursuivaient entre rebelles et partisans du président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi.

À Taëz, plus au nord, les Houthis tentent de prendre la ville en tenailles en déployant des forces aux principales entrées, selon des habitants. Ils font face sur le terrain aux combattants fidèles à Hadi. Les combats ont fait six morts parmi les civils, dont trois femmes et un enfant, ces 48 heures, selon un représentant local du Croissant-Rouge yéménite.



Evènement «Algérie au cœur»

Musique et cinéma au programme

Une série d'activités culturelles est proposée en ce mois de mai aux Algérois par l'Agence algérienne du rayonnement culturel. Prévu à partir du 20 mai, ce rendez-vous culturel dont les détails n'ont pas été dévoilés s'inscrit dans le cadre de l'évènement «Algérie au cœur». Cet évènement qui sera dédié à la communauté algérienne établie à l'étranger prévoit un ensemble d'activités axées principalement sur le cinéma et la musique, selon les organisateurs.

Par Abla Selles

Les activités culturelles et artistiques se multiplient de plus en plus à Alger offrant aux Algérois le plaisir de passer des moments de joie et de bonheur. Du cinéma, du théâtre et de la musique sont au menu des différentes institutions culturelles. En effet, un nouveau programme vient d'être annoncé par l'Agence algérienne du rayonnement culturel pour la deuxième quinzaine du mois courant. Il s'agit d'une série d'activités culturelles qui sera proposée au public dès le 20 du mois de mai. Même si les détails de ce programme n'ont pas été dévoilés mais les organisateurs affirment que le menu varie entre des soirées musicales et des projections cinématographiques. Une variété de styles musicaux est au programme afin de répondre aux différents goûts et les faire connaître au public. De nouveaux noms de la scène artistique sont attendus lors de cet évènement, selon la même sou-



ce. Dédiée à la communauté algérienne établie à l'étranger, cette manifestation culturelle s'inscrit dans le cadre de l'évènement «Algérie au cœur» qui se veut une occasion d'échange artistiques avec la communauté algérienne établie à l'étranger. C'est aussi un moyen pour que ces derniers gardent les liens

avec la culture de leurs ancêtres. Organisée en partenariat avec l'établissement public de la télévision (EPTV) et la Radio algérienne (ENRS), «Algérie au cœur» abritera des rencontres et des débats auxquels le public est invité à assister, précisent les organisateurs. Prévus du 20 au 28 mai, les

activités prévues dans le cadre de cette manifestation culturelle se tiendront principalement au niveau de la villa Dar Abdellatif, la Cinémathèque algérienne, le Palais de la culture Moufidi-Zakaria et du théâtre de Verdure. Il est à noter que l'Agence algérienne du rayonnement culturel propose des activités cultu-

relles au cours de l'année. Elle est aussi à l'origine de l'organisation de plusieurs festivités, rencontres littéraires, expositions et conférences-débats en présence d'acteurs culturels algériens et étrangers. Le but majeur de cette institution culturelle est de redynamiser l'activité culturelle en Algérie tout en ouvrant les portes aux jeunes talents.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle El Mougara
Jusqu'au 18 mai :
Projection du film *Mascarade De Lies Salem*, à raison de 4 séances : 14h, 16h, 18h et 20h.

Jeu 14 mai à 16h :
Concert de Lila Borsali à l'occasion de la sortie de son nouvel album *Nouba Housn Es-selim*.

Aïda Gallery
Jusqu'au 28 mai :
Exposition des céramistes sculpteurs contemporains Mohamed Belaïd et Nathalie Andris.

Musée du Bardo
Jusqu'à fin mai :
Exposition autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots

Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Tipasa)
Jusqu'au 18 mai à 14h :
A l'occasion du Mois du patrimoine, exposition collective photographique des maquettes de Nadjib Rahmani, Lamine Saou, et Benari Ali.

Samedi 16 mai à 15h :
À l'occasion de la journée de l'étudiant, spectacle artistique de la jeunesse avec C4ys-Rap, Sidou la dose, Rap Arslane, Moderne-Break danse.

Salle Ibn Khaldoun
Jeu 14 mai à 19h :
Dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie, chanson française avec IGIT.

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 18 mai :
Exposition de calligraphie moderne par l'artiste Taïb Laïdi.

Galerie d'art Aïcha-Haddad
Jusqu'au 21 mai :
Exposition de l'artiste peintre Mohamed Djoua sous le thème : «Respirer la couleur»

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa)
Jusqu'au 13 mai :
3^e Salon national du costume traditionnel algérien des fêtes.

Constantine capitale de la culture arabe

Edition d'un recueil de chants enseignés par l'imam Benbadis

Un recueil de chants religieux et patriotiques enseignés aux écoliers par l'imam Abdelhamid Benbadis, de son vivant, vient d'être édité et sera distribué dans les écoles primaires, a indiqué dimanche le président de la Fondation Benbadis, Abdelaziz Filali.

Ce recueil réalisé à l'initiative de la Fondation, est composé de deux parties, la première consacrée aux chants religieux, agrémentée d'un aperçu sur la vie du Prophète (QSSSL), et la seconde dédiée aux

chants patriotiques, a précisé M. Filali. Ecrits par plusieurs poètes parmi lesquels Mohamed-Laïd Al Khalifa, les textes de ces chants reprennent les valeurs essentielles pour lesquelles l'imam avait lutté en matière de religion musulmane et d'amour de la patrie, a souligné M Filali, insistant sur l'importance de «ressusciter» les méthodes d'enseignement prônées par Benbadis.

Le recueil comprend une quinzaine de chants religieux et patriotiques arrangés spé-

cialement, à l'époque, pour les élèves des écoles relevant de l'association des oulémas musulmans algériens, a-t-il encore ajouté.

Affirmant que ce petit ouvrage a été réalisé dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015», M. Filali a fait savoir que la distribution du recueil sera effectuée à la prochaine rentrée scolaire.

F.H.

Affiches et photographies du théâtre de Constantine

Sublime voyage à travers quarante ans de créativité

Les nombreux visiteurs d'une exposition d'affiches et de photographies de scène dédiées aux productions du théâtre régional de Constantine (TRC) sont invités, à un passionnant voyage à travers 40 ans de créativité.

Organisée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», l'exposition qui se tient depuis quelques jours dans le hall du TRC, un haut lieu de la culture, entièrement rénové et élégamment relooké, immortalise le cheminement du 4^e art sur le Vieux Rocher, éveille le goût pour l'art du spectacle sur les planches.

Renvoyant à des succès retentissants, la collection remonte le temps et rappelle que cet endroit mythique et ensorce-

leur où chaque soirée de spectacle était un évènement dans une cité qui s'obstine à défendre son art et sa mémoire.

Dans le hall du TRC, les murs semblent résonner encore des éclats de voix des grandes actrices et des grands acteurs qui se sont succédé sur les planches de ce théâtre. La collection d'affiches annonçant des pièces théâtrales, des photographies de scène ornant les lieux, des centaines de portraits d'artistes et des costumes, plongent le visiteur dans l'effervescence et le dynamisme qui ont de tout temps caractérisé le théâtre de Constantine.

A commencer par la pièce «*Hasna et Hassan*», écrite par le regretté Mohamed Benquettaf et mise en scène par Sid-Ahmed Agoumi, qui avait ouvert le bal

des productions du TRC, en 1974, juste après son élévation au rang de théâtre régional.

Souvenir impérissable, la photo de scène de «*Hasna et Hassan*» capture Sonia Mekkiou, Aïssa Reddaf, Nouredine Behekri, Fatima Hellilou, Djamel Dekkar, Ouahid Boulekraf, Mayssa, Abdelhamid Ramdani et Mohamed Fellag.

Le cliché de scène de la pièce «*Hada Idjib Hada*», montée en 1976 et mise en scène par Amar Mohcen avec, à l'affiche, Yamina Djelloul, Zoubir Izem, Hassen Benzerari et tant d'autres, renvoie à la première expérience de l'écriture collective de textes, initiée par l'équipe du TRC.

Dans une ambiance très «prenante» et un décor évocateur, l'histoire du 4^e art dans l'antique

Cirta est aussi racontée avec des photographies de scène de la pièce «*Rih Samsar*», une autre création collective produite en 1977, mise en scène par Amar Mohcen, et qui transporta le TRC et son équipe, Allaoua Zermani, Hacene Boubriou, Antar Hellal et tant d'autres, au sommet de la gloire.

Les affiches «*El Kanoun oua nass*» produite en 1978, mise en scène par Abdelhamid Habbati, et «*Elli mout ma ifout*», écrite par Issam Mahfoud et montée pour les planches par Abdelhamid Habbati, garnissent également ce haut lieu et rappellent ces belles productions du TRC qui brocardaient société et dirigeants et parvenaient non seulement à faire rire le public mais à ouvrir également les voies de la réflexion.

L.B.

Coup-franc direct



Les souffrances des clubs prestigieux

Par Mahfoud M.

Cette saison a été cauchemardesque à tout point de vue pour de grands clubs prestigieux qui sont pourtant habitués à jouer les premiers rôles dans le championnat. Des formations comme le MCA et la JSK, qui sont les plus titrés en Algérie sont relégués à jouer le maintien qu'ils n'ont pas encore assuré, alors qu'ils se devraient de jouer le titre au vu de leurs standings mais aussi au vu des budgets colossaux qu'ils mettent sur la table pour cette saison mais aussi pour toutes les autres saisons. Il faut savoir que cette situation est inédite, sachant que Mouloudéens et Kabyles ont joué les premiers rôles ces dernières années et ont réussi un beau parcours la saison dernière, avec une deuxième place pour la JSK et la Coupe d'Algérie pour le MCA. Qu'est-ce qui a cloché donc pour que les deux clubs subissent cette dégringolade et se trouvent dans cette situation difficile ?

Il faut savoir qu'au Mouloudia, le coach Charef qui avait été engagé en début de saison avait fait une véritable révolution en virant 14 joueurs, alors que Hannachi avait changé sa méthode de recrutement en ramenant des joueurs émigrés qui n'ont rien montré et qui ne semblaient pas s'adapter au jeu de la JSK et au championnat national en général. M. M.

CR Belouizdad

Alain Michel vise une place africaine

LE CR BELOUIZDAD visera désormais une place qualificative à une compétition africaine la saison prochaine après avoir assuré son maintien parmi l'élite à trois journées de la fin du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a indiqué dimanche son entraîneur Alain Michel. «*Tout est permis pour nous à trois journées de la clôture du championnat. Nous avons, grâce à deux victoires d'affilée, réussi à remonter la pente et nous sommes bien partis pour décrocher une place qualificative à une épreuve continentale*», a déclaré le technicien français. En perte de vitesse depuis quelques journées, le CRB a vite retrouvé sa verve en alignant deux succès de rang face à l'ASM Oran (2-1) à domicile et la JS Kabylie (1-0), samedi en déplacement. Le club de «*Laâquiba*» partage la deuxième place avec le MO Béjaïa, le MC Oran et l'USM El Harrach. Les quatre formations sont distancées de quatre points par le leader l'ES Sétif. «*Je l'ai toujours dit. Le championnat de cette saison est un peu spécial. Il suffit d'enchaîner deux ou trois victoires pour se retrouver sur le podium. Dans le cas contraire,*



l'on n'est vite dans la zone rouge», a encore constaté Michel. «*Notre principal objectif était d'assurer rapidement notre maintien, car nous n'étions pas à l'abri d'une mauvaise surprise. A présent que c'est fait, nous allons jouer à fond les trois derniers matches. Personnellement, je vise un billet pour la Ligue des champions*», a-t-il poursuivi. Le CRB aura l'occasion de réduire son écart du premier lorsque les deux équipes s'affrontent samedi prochain au stade du 20-Août à Alger pour le compte de la 28^e journée. La rencontre se jouera néanmoins à huis clos après la sanction d'un match infligée au club de la capitale lors de sa précédente rencontre à domicile.

Taekwondo/Mondiaux-2015

Trois des cinq internationaux algériens pénalisés

TROIS des cinq athlètes algériens qualifiés aux Championnats du monde 2015 de Taekwondo, prévus du 12 au 18 mai à Chelyabinsk (Russie) ont déclaré forfait «*faute de visa*», a indiqué dimanche la Fédération algérienne. L'Algérie ne sera donc représentée au rendez-vous russe que par Zakaria Chennouf dans la catégorie des -74 kg, chez les messieurs, et Sarah Dab dans la catégorie des -57 kg chez les dames. «*Notre objectif sera de récolter un maximum de points pour assurer la participation aux Jeux africains*», prévus du 16 au 19 septembre 2015, au Congo Brazzaville, a indiqué à l'APS le directeur des équipes nationales

(DEN) Samir Maïana. La présidente de la Fédération algérienne Abdelhak Teyabi effectue lui aussi le déplacement en Russie pour assister aux travaux du comité exécutif de la Fédération internationale de taekwondo qui se tiendra à Chelyabinsk, en marge de ces championnats du monde. Avant son départ en Russie, la sélection algérienne a effectué un dernier regroupement du 1 au 8 mai à l'Institut national de formation supérieure en sciences et technologies du sport (INFS/STS) de Aïn Bénian (Alger). La préparation des athlètes algériens était assurée par les entraîneurs nationaux Salah Hadjadj et Attaf Kassoul.

JS Kabylie

Les Canaris dans la détresse

■ La JS Kabylie est dans une situation très difficile après son dernier échec à domicile face au CR Belouizdad. Avec seulement 35 points dans leur escarcelle, les Canaris sont plus que jamais menacés de relégation en Ligue II.

Par Mahfoud M.

Le calendrier de la JSK sera d'autant plus difficile, surtout qu'elle se déplacera à Larbaâ pour la prochaine journée où le RCA se doit de l'emporter pour assurer définitivement son maintien. La troupe à Karouf recevra ensuite la formation de l'USM El Harrach qui joue le titre et qui souhaite donc l'emporter chez ce dernier. Il est clair que les coéquipiers de Rial auront fort à faire et se devront de bien négocier leurs sorties s'ils ne souhaitent pas figurer parmi les équipes qui joueront la relégation en Ligue II. Le public kabyle est, en tout cas, en ébullition et accuse le président, Moh Chérif Hannachi, d'être derrière cette situation catastrophique que vit le club d'autant plus que ce dernier ne fait rien pour tenter d'amortir le choc, que ce soit en payant les arriérés des joueurs ou en proposant des primes intéressantes pour mieux les motiver. Néanmoins, certains avouent que le mal est fait depuis l'entame de la saison et ce recrutement chaotique de la direction



Les Kabyles ont souffert cette saison

qui a ramené des joueurs qui n'ont rien à faire à la JSK. Hannachi a fait confiance à des manageurs qui ont ramené des joueurs qui n'ont seulement n'ont pas donné le plus escompté mais ont été libérés au mercato pour insuffisance de rendement. Jamais le club n'a connu cette situation, lui qui savait choisir les éléments capables de donner ce plus à l'équipe. Les fans s'inquiè-

tent de cette situation et craignent que leur club favori descende en Ligue II, si rien n'est fait pour le sauver de cette situation. Il faudra donc une forte dose de courage pour les joueurs et les membres du staff technique pour sauver les meubles à seulement trois journées de la fin avec des rencontres très difficiles face au RCA, à l'USMH et au CSC. M. M.

Sassuolo

Saphir Taider buteur face à Cesena

Le milieu international algérien de Sassuolo, Saphir Taider, a contribué dimanche à la victoire de son équipe sur le terrain de Cesena (3-2), en match comptant pour la 35^e journée du championnat d'Italie de football. Menée au score (2-0), la formation de Sassuolo est revenue de loin en réduisant d'abord la marque (2-1) par Simone Zaza (48'), avant que Taider ne remet-

te les pendules à l'heure, trois minutes plus tard (51'). Simone Missiroli a offert la victoire à Sassuolo en marquant le troisième but (69'). Cette défaite de Cesena s'est avérée fatale, puisqu'elle est synonyme de relégation en Serie B, à trois journées de l'épilogue. Il s'agit du troisième but de la saison pour Saphir Taider qui avait rejoint Sassuolo l'été dernier, à titre de prêt, en

provenance de l'Inter Milan. A l'issue de cette victoire, Sassuolo stagne à la 16^e place au classement avec 40 points. Taider fait partie de la liste des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, pour la réception des Seychelles le 13 juin à Blida (20h30) pour le compte de la 1^{re} journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

Leicester City

La presse fait les éloges de Mahrez

LA PRESSE anglaise a fait les éloges de l'international algérien Riyad Mahrez qui a offert, grâce à son doublé, une précieuse victoire à son équipe Leicester City contre Southampton (2-0) samedi en match de la 36^e journée du championnat d'Angleterre de première division de football. Selon *Daily mail*, le nouveau promu en Premier League a réalisé une bonne affaire en engageant Mahrez en janvier 2014 du Havre (Ligue 2, France) contre seule-

ment 400 000 euros. Le journal a estimé que le joueur de 24 ans vaut désormais beaucoup plus que cette somme au vu des qualités qu'il a montrées jusque-là. C'est la première fois que Le N.26 algérien de Leicester City inscrit un doublé. Il porte à quatre son compteur buts en championnat anglais après être resté muet pendant cinq mois. Grâce à un cinquième succès en 6 matches, Leicester City se hisse à la 15^e place au classement et compte

maintenant 3 points d'avance par rapport aux clubs de la zone rouge. Pourtant le club était dernier et reléguable il y a à peine quelques semaines. Mahrez figure dans la liste des 24 joueurs convoqués par le sélectionneur Christian Gourcuff pour préparer le match contre les Seychelles le 13 juin prochain au stade Mustapha-Tchaker pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017, groupe J.

Eliminatoires CAN 2015 U-23 (préparation)

La sélection du Soudan en stage à Alger

LA SÉLECTION olympique soudanaise de football des moins de 23 ans (U-23) entame dimanche un stage à Alger, qui sera ponctué par un match amical face aux Verts le mardi 19 mai à Blida (19h00) dans le cadre de ses préparatifs aux éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations 2015 de la catégorie prévu au Sénégal. La sélectionneur soudanais, Mohamed

Mahieddine Eddiba a fait appel à 24 joueurs pour ce regroupement. Les éléments évoluant à Al-Marreikh et à Al-Hilal ont été laissés à la disposition de leurs clubs respectifs en vue du derby qui oppose dimanche les deux équipes de Khartoum. Le Soudan s'envolera ensuite pour la Tunisie, pour jouer le match aller du second tour qualificatif, le 23 mai à Tunis, alors que la

manche retour se jouera à Khartoum entre le 29 et 31 mai. De son côté, la sélection algérienne olympique, exempte des deux premiers tours des éliminatoires du championnat d'Afrique, disputera en août prochain le troisième et dernier tour qualificatif, contre le vainqueur de la double confrontation entre le Cameroun et la Sierra Leone.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

PROFILS

Le temps de la migration vers le nord

Par Sid Ali Ouzerrouk

Le monde méditerranéen a perdu depuis près de cinq siècles ce qu'il avait de plus particulier : la libre circulation des biens et des hommes. Mouvements de populations qui ont transporté partout dans le bassin et souvent plus loin, des biens et des cultures qui ont fait la richesse de cette Méditerranée qui était alors presque le centre du monde. Historiens et chroniqueurs de l'époque racontent, certes la violence des rencontres, mais aussi les longues pauses où les peuples apprennaient à vivre ensemble, en échangeant des mots et des marchandises. De l'Asie et de l'Afrique arrivaient des produits et des hommes, tous attirés par une force centripète vers les rives bleues.

La reconquête de l'Andalousie a, pour plusieurs grands chercheurs, marqué la fin de plusieurs siècles de cohabitation plus pacifique que l'on croit entre chrétiens, musulmans et juifs en terre d'Espagne. Après quelques années de tolérance, les musulmans sont bientôt sommés de choisir entre la conversion ou l'exil alors que les juifs subissaient déjà la terreur de l'Inquisition espagnole et émigrent massivement vers le Maghreb.

Dans son histoire de la Méditerranée, Fernand Braudel, historien français, évoquait déjà le fait que la Sardaigne, Chypre et la Sicile étaient des îles d'accueil pour l'immigration. Situées aux confins de l'empire catholique romain, elles étaient des lieux de mixité religieuse et cul-

turelle et de vastes espaces d'échanges commerciaux.

Plus loin encore dans l'histoire de l'humanité, les êtres humains ont traversé terres, forêts, lacs et océans pour s'installer dans des lieux différents de leur implantation d'origine. Les raisons des grands flux migratoires sont diverses : transhumance, changements climatiques, relations commerciales, conquêtes économiques et politiques.

La terrible actualité des migrations actuelles nous ramène à une autre réalité, celle de la décomposition des mondes africain, proche-oriental ou asiatique sous les coups de la traite des esclaves puis des systèmes coloniaux qui ont détruit la sécurité alimentaire de bon nombre de pays. Les conflits plus récents de ce début de millénaire compliquent les situations et jettent encore plus de monde dans la tourmente des mouvements migratoires.

Cette année est la plus meurtrière et rares sont les solutions globales, généreuses et durables qui s'esquissent. Une Europe qui sait pouvoir donner de l'emploi à tous les migrants mais qui cependant les pourchasse pour satisfaire aux attentes d'une partie de ses populations et de l'autre côté, des pouvoirs africains largement incapables d'offrir des solutions. Reste alors une porte ouverte aux propositions les plus farfelues, dont une, formulée par un député français de droite, de détruire, dans les ports de départ, toutes les embarcations susceptibles de transporter les migrants.

S. A. O.

Foot/transfert

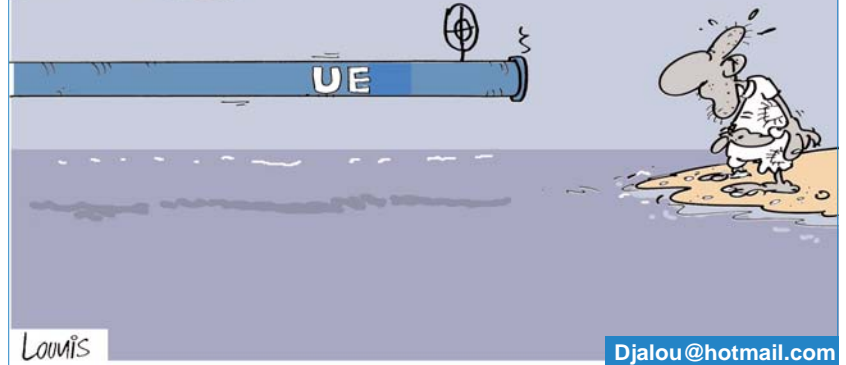
Le Bayern Munich en contact avec Brahimi

LE DIRECTEUR technique du Bayern Munich (Bundesliga allemande de football), Michael Reschke, est entré en contact avec le conseiller du milieu international algérien du FC Porto (division 1 portugaise) Yacine Brahimi, en vue d'un éventuel transfert, rapporte hier le quotidien sportif allemand *Kicker*. Michael Reschke aurait déjà eu des entretiens avec l'agent du joueur, pour tenter de concrétiser le transfert du joueur algérien, également convoité par l'AC Milan, le Paris SG et Manchester City, précise la même source. L'entraîneur du club bavarois, l'Espagnol Pep Guardiola, n'avait pas tari d'éloges sur Brahimi, à la veille des quarts de finale de la Ligue

des champions d'Europe ayant opposé les deux formations (aller 3-1, retour 6-1). «A droite, à gauche ou dans l'axe, Yacine Brahimi est fantastique, c'est un grand joueur», avait-il indiqué. Brahimi (25 ans) avait signé avec Porto un contrat de 5 ans, en provenance du FC Grenade (Liga espagnole). La direction du club portugais a fixé la clause libératoire de Brahimi à 50 millions d'euros. Il fait partie de la liste des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, pour la réception des Seychelles, le 13 juin à Blida (20h30), dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, prévue au Gabon. Fouad F.

IMMIGRATION

L'UE VEUT INTERVENIR MILITAIREMENT



Loumis

Djalou@hotmail.com

Grave accident entre un véhicule et un bus de transport d'étudiants

Le bilan fait état de 2 morts et 6 blessés

■ Dans la matinée d'hier, aux environs de 8 heures, un accident mortel a été enregistré sur le chemin de wilaya 122 reliant Boudouaou El Bahri à Boumerdès, entre un véhicule léger et un autobus transportant des étudiants.

Par A. Kichni

L'hécatombe se poursuit sur les routes. Les victimes se comptabilisent au quotidien avec le nombre d'accidents de la circulation. Dans la matinée d'hier, aux environs de 8 heures, un accident mortel a été enregistré sur le chemin de wilaya 122 reliant Boudouaou El Bahri-Boumerdès, entre un véhicule léger et un autobus transportant des étudiants. Il est fait état d'un bilan de deux morts et 6 blessés, a-t-on appris d'une source de la Protection civile de Boumerdès. En effet, un véhicule de marque Renault type Clio, à son bord deux personnes, une femme âgée de 82 ans et le chauffeur

(son fils), a percuté de plein fouet le bus. Bilan : 2 morts parmi les occupants du véhicule léger et 6 étudiants blessés légèrement. Les corps des deux victimes ont été transportés à la morgue de l'hôpital de Thénia. Quant aux blessés, ils ont été évacués à la polyclinique de Boudouaou par les véhicules de secours de la Protection civile. Une brigade de la Gendarmerie nationale s'est rendue sur les lieux du sinistre pour constater l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident. L'on avance d'ores et déjà que l'excès de vitesse serait à l'origine de cet accident mortel. Par ailleurs, un communiqué hebdomadaire de la direction de la Protection civile de

Boumerdès indique que pas moins de 512 interventions ont été enregistrées au cours de la période allant du 26 avril au 2 mai, dont 128 accidents de la circulation qui ont fait 3 morts et 74 blessés.

Ainsi en moins de 10 jours, 129 accidents de la circulation ont été enregistrés sur le réseau routier de la wilaya de Boumerdès, la route nationale 5 menant vers l'est du pays, la RN 12 vers la ville des Genêts (Tizi-Ouzou) et la RN 24 du littoral reliant la ville de Boumerdès aux régions orientales de la wilaya, Zemmouri, Cap-Djinet, Dellys avec un bilan de 5 morts et 134 blessés.

A. K.

Tizi-Ouzou

Rassemblement pour l'enseignement de tamazight

DES ÉTUDIANTS du département de langue et culture amazighes de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou ont observé, hier, un rassemblement devant le siège de la direction de l'Éducation nationale pour demander la promotion de l'enseignement de tamazight comme deuxième langue nationale, a-t-on constaté. Durant ce sit-in qui a rassemblé quelques dizaines

d'étudiants, les manifestants ont demandé la promotion de tamazight à travers la généralisation de son enseignement à travers tout le territoire national, la surpression du caractère facultatif de son enseignement et l'ouverture de postes budgétaires pour le recrutement des diplômés en tamazight qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. A propos de cette dernière revendica-

tion, les étudiants en tamazight ont déploré que des enseignants «fassent, durant la journée, entre deux et trois établissements pour dispenser des cours dans cette langue alors que des diplômés attendent d'être recrutés». Les étudiants qui ont saisi l'occasion pour réitérer la demande d'officialisation de tamazight, se sont ensuite dispersés dans le calme.

Kamel L.

Coopération

Réunion aujourd'hui du Comité mixte algéro-français

LA RÉUNION d'étape du Comité mixte économique algéro-français (Comefa) se tient aujourd'hui mardi à Alger, sous la co-présidence du côté algérien du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du côté français, le ministre des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une «dynamique globale de promotion» des relations algéro-françaises, insufflée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue français, François Hollande,

notamment lors de la visite d'Etat effectuée par ce dernier en Algérie en décembre 2012, ajoute la même source. Elle «aura à examiner l'état d'avancement des projets de partenariat économique entre l'Algérie et la France et les voies et moyens de les développer», précise le communiqué du MAE. Il sera procédé, à l'issue de la réunion, à la signature d'accords de partenariat dans les domaines des transports ferroviaires, de l'industrie et de l'agroalimentaire. La réunion sera précédée par l'inauguration à Annaba par les deux ministres des Affaires étrangères, en présence du ministre de l'Industrie

et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, et du ministre des Transports, Amar Ghoul, de l'usine Cital d'assemblage et d'entretien des rames de métro, précise la même source. L'usine en question est le «fruit d'un accord de partenariat (51-49%) entre les entreprises algériennes Métro d'Alger et la SNTF avec l'entreprise française Alstom», ajoute le communiqué du MAE. MM. Lamamra et Fabius procéderont également à l'évaluation de la coopération bilatérale et à des consultations sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, conclut la même source.

R. N.